ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question au Gouvernement n° 3126

Texte de la question

LOGEMENT SOCIAL ET HEBERGEMENT D'URGENCE

M. le président. La parole est à M. Jean Glavany, pour le groupe socialiste.

M. Jean Glavany. Comme M. Borloo l'a rappelé à l'instant, le Gouvernement se flatte d'avoir relancé la construction de logements, avec, cette année, 437 000 mises en chantier. D'un point de vue factuel, c'est incontestable ! *(" Ah ! " et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Patrick Roy. Ce sont des logements Robien !

M. Jean Glavany. Mais à y regarder de près, nous découvrons avec stupeur que beaucoup de ces logements neufs restent vides ! Pourquoi, monsieur le ministre ? Parce que leurs loyers sont trop élevés ! En effet, une très forte proportion de ces logements a été construite, financée et vendue au titre de la défiscalisation. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* On a construit pour donner un avantage au propriétaire et non pour répondre aux besoins des locataires. *(" Eh oui ! " sur les bancs du groupe socialiste.)* Or cette défiscalisation a un coût exorbitant pour les finances publiques.

L'association Emmaüs a ainsi calculé que le coût d'un dispositif de Robien, en vue d'aider les plus favorisés à accroître leur patrimoine immobilier, était, ces dernières années, pour le budget de l'État, supérieur au coût d'un logement social.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Eh oui !

M. Christian Cabal. Ce n'est pas sérieux !

M. Jean Glavany. Cette comparaison, qui est moralement choquante *(Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* mais qui s'appuie sur des chiffres précis, éclaire d'une lumière cruelle le scandale des SDF. Leur présence dans nos rues à un niveau inégalé pour un début hiver est le signe dramatique de l'échec de cette politique.

M. Francis Delattre. Que fait Delanoë ?

M. Jean Glavany. Ma question sera simple, sans être polémique : une société comme la nôtre, un pays civilisé comme le nôtre, celui des droits de l'homme et du citoyen, peut-il dépenser plus pour accroître le patrimoine immobilier des plus riches que pour loger les plus pauvres, sans saper les fondements de notre " vivre ensemble " dans la République ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Lucien Degauchy. C'est nul !

M. le président. Monsieur Degauchy, on ne vous a rien demandé !

La parole est à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

Mme Catherine Vautrin, *ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.* Monsieur le député, vous avez commencé à poser votre question sur un ton qui n'était pas polémique. C'est le ton que je conserverai pour évoquer un sujet qui nous préoccupe tous : le logement.

J'ai été heureuse de vous entendre reconnaître le caractère historique des 430 000 mises en chantier ! Il faut revenir aux années quatre-vingt - certains dans cet hémicycle étaient tout juste nés - pour voir un tel effort en matière de construction. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Augustin Bonrepaux. Au profit de qui ?

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. L'autre chiffre que vous n'avez pas cité - mais je le

ferai avec plaisir - concerne le logement social. En effet, les 95 000 logements sociaux financés cette année représentent plus du double de ceux que vous avez financés en 2000 ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*
En ce qui concerne l'accès au logement, et plus précisément celui à l'hébergement d'urgence, je vous répondrai avec précision : entre 2002 et 2006, nous avons créé 30 000 places supplémentaires. Il y a aujourd'hui 100 000 places d'urgence, qui représentent pour la collectivité nationale un effort de 1,051 milliard d'euros. Cela signifie que chaque nuit l'État consacre 3 millions d'euros à l'hébergement des personnes les plus démunies, ce qui, du reste, est le devoir de la République.
Mme Annick Lepetit. Ce n'est pas ainsi que cela se passe !
M. Francis Delattre. Que fait la mairie de Paris ?
Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Mais nous sommes allés plus loin, parce qu'il ne suffit pas de mettre ces personnes à l'abri. Il faut également leur répondre en matière d'insertion, grâce à des programmes permettant à celles qui ont été victimes d'un accident de la vie de s'en sortir. C'est tout le sens de l'hébergement de stabilisation que nous avons créé cet été avec les associations concernées : 800 places sont ouvertes aujourd'hui, il y en aura 1 100 à la fin de l'hiver, ce qui permettra de traiter ce problème en conjuguant respect de la dignité et efficacité. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : M. Jean Glavany
Circonscription : Hautes-Pyrénées (3e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3126
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : cohésion sociale et parité
Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 décembre 2006
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 décembre 2006